



15ème législature

Question N° : 45282	De M. Michel Lauzzana (La République en Marche - Lot-et-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Formation des manipulateurs en électroradiologie	Analyse > Formation des manipulateurs en électroradiologie.
Question publiée au JO le : 12/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Lauzzana attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque de manipulateurs en électroradiologie en France. En effet, malgré une formation relativement rapide de trois ans et des conditions salariales très intéressantes, ce déficit est systémique dans le pays et conduit trop souvent à la fermeture de centres de radiologie. Ainsi, c'est près de 2 600 postes de manipulateurs en électroradiologie qui sont non pourvus en France, tant dans le secteur privé que public, ce qui met de plus en plus de radiologues en difficulté. Par ailleurs, la fermeture de ces centres de radiologie tend notamment à allonger le délai des mammographies de dépistage, ce genre d'acte étant majoritairement effectuée en France par le secteur libéral. De nombreux acteurs publics et privés sont prêts à développer des formations dans les territoires et n'attendent que l'appui de l'État. Aussi, il lui demande ce qu'il entend mettre en œuvre pour permettre le développement de ce genre de formation, afin de pallier le manque de manipulateurs en électroradiologie et permettre la naissance de nouvelles vocations, tout en offrant un dépistage amélioré du cancer.